

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'HABILITATION FUNÉRAIRE

Pièces à fournir :

- le formulaire unique de demande d'habilitation funéraire

L'entreprise :

- un extrait du registre du commerce et des sociétés ou du répertoire des métiers de moins de 3 mois
- les justificatifs attestant la régularité de la situation de l'entreprise :
 - les impositions : **TVA, Impôt sur le Revenu, Cotisation Foncière des Entreprises**
 - les cotisations sociales : **URSSAF ou RSI, Pôle Emploi**

Le(s) représentant(s) de l'établissement :

- une copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'établissement **et/ou** du responsable de l'établissement
- les attestations individuelles justifiant que le représentant légal de l'établissement **et/ou** le responsable de l'établissement répond aux conditions minimales de capacité professionnelle ou aux conditions d'exercice professionnel, d'expérience professionnelle, de formation préalable ou de qualifications professionnelles

Le personnel :

- l'état à jour du personnel employé par l'entreprise (**copie du registre du personnel**) ou une attestation précisant que l'entreprise n'a pas de personnel
- les attestations individuelles justifiant que les agents de l'entreprise répondent aux conditions minimales de capacité professionnelle ou aux conditions d'exercice professionnel, d'expérience professionnelle, de formation préalable ou de qualifications professionnelles (Articles L.2223-23, L.2223-25-1, L.2223-45, L.2223-47 à L.2223-51, R.2223-49, R.2223-50, du code général des collectivités territoriales)
- un certificat médical d'aptitude physique de la médecine du travail **de moins de 2 ans** pour chaque employé salarié (Articles R.2223-42 à R.2223-45 et R.2223-49 du CGCT)

Pièces complémentaires en fonction des activités funéraires

Transport avant et après mise en bière :

- l'attestation de conformité de ou des véhicules aux prescriptions réglementaires délivrée par un organisme accrédité. Attestation obligatoire de visite de conformité délivrée tous les 3 ans (décret n°2020-750 du 16 juin 2020)
- une copie du certificat d'immatriculation avec la mention **VASP-FG-FUNER**
- un certificat de propriété ou une copie du contrat de location ou de mise à disposition temporaire du véhicule si nécessaire

- une copie du permis de conduire des employés qui conduisent les véhicules

Soins de conservation :

- un document attestant de la détention du diplôme national de thanatopracteur (**extrait du Journal Officiel ou du Bulletin Officiel**)
- un certificat d'aptitude physique de la médecine du travail de **moins de 2 ans**
- un justificatif de vaccination contre l'hépatite B (**copie du carnet de santé**) (Article L.3111-4-1 du code de la santé publique)
- un certificat médical établi dans les conditions mentionnées aux articles R.3111-4-1 et R.3111-4-2 du code de la santé publique

Gestion et utilisation d'une chambre funéraire :

- la copie de l'arrêté préfectoral de création de la chambre funéraire
- l'attestation de conformité de la chambre funéraire aux prescriptions réglementaires **de moins de six mois** délivrée par un organisme de contrôle accrédité
- le certificat de propriété ou la copie du contrat de location, ou le cas échéant, la copie du contrat de délégation avec la commune

Gestion d'un crématorium :

- la copie de l'arrêté préfectoral de création du crématorium
- l'attestation de conformité du crématorium aux prescriptions réglementaires délivrée par un organisme de contrôle accrédité (décret n°2021-145 du 10 février 2021)
- la copie du contrat de délégation avec la commune (pour une entreprise privée gestionnaire d'un crématorium)

Sous-traitance :

- une copie du contrat de sous-traitance
- la copie de l'arrêté d'habilitation du sous-traitant